

CARTES NATIONALE D'IDENTITÉ ET PASSEPORTS

LISTE DES PIÈCES A FOURNIR

Votre RDV de passeports ou de cartes d'identité : le..... à.....

Faites une pré-demande en ligne sur le site de l'ANTS : <https://ants.gouv.fr>

1. Cliquez sur carte nationale d'identité et passeport.
2. Cliquez sur suivre votre démarche en ligne.
3. S'identifier avec France Connect si vous avez un : compte ameli ou un compte sur impots.gouv sinon choisir créer un compte ANTS.
4. Complétez les renseignements demandés puis valider.
5. Vous recevez un mail de confirmation avec une pièce jointe.
6. Imprimer la pièce jointe en taille réelle le « récapitulatif de la pré-demande ».

PERSONNE MAJEURE (Présence du demandeur obligatoire)

Le jour du rdv, veuillez-vous munir de :

- la pré-demande imprimée;
- le dernier avis d'imposition ou une facture d'électricité datant de moins d'un an au nom du demandeur (original et photocopie);
- si domicilié chez un tiers : carte d'identité de l'hébergeant, attestation d'hébergement, facture de l'hébergeant,
- la carte nationale d'identité (original et photocopie);
- le passeport (original et photocopie);
- 1 photographie d'identité conforme (35x45mm, tête nue, sans expression, bouche fermée, recommandée sans lunettes) de moins de 6 mois, non découpée, sans défaut ni pliure;
- acte mariage si mention épouse à mettre;
- acte décès si mention veuve à mettre;
- jugement de divorce en cas de divorce.

Cas particuliers cartes d'identité :

- déclaration de perte (mairie) ou de vol (gendarmerie);
- si perte ou vol : 25€ de timbres fiscaux à acheter au bureau de tabac ou sur le site <https://timbres.impots.gouv.fr>;
- si perte ou vol : permis de conduire, attestation de droit de la cpam ou caf;
- le renouvellement est gratuit.

Cas particuliers passeports :

- si perte ou vol : 86€ de timbres fiscaux à acheter au bureau de tabac ou sur le site <https://timbres.impots.gouv.fr>;
- si 1ère demande, renouvellement : 86€ de timbres fiscaux à acheter au bureau de tabac ou sur le site <https://timbres.impots.gouv.fr>.

CARTES NATIONALE D'IDENTITÉ ET PASSEPORTS

LISTE DES PIÈCES A FOURNIR

Votre RDV de passeports ou de cartes d'identité : le..... à.....

Faites une pré-demande en ligne sur le site de l'ANTS : <https://ants.gouv.fr>

1. Cliquez sur carte nationale d'identité et passeport.
2. Cliquez sur suivre votre démarche en ligne.
3. S'identifier avec France Connect si vous avez un : compte ameli ou un compte sur impots.gouv sinon choisir créer un compte ANTS.
4. Complétez les renseignements demandés puis valider.
5. Vous recevez un mail de confirmation avec une pièce jointe.
6. Imprimer la pièce jointe en taille réelle le « récapitulatif de la pré-demande ».

PERSONNE MINEURE (Présence d'un des deux parents obligatoire)

Le jour du rdv, veuillez-vous munir de :

- la pré-demande imprimée;
- le dernier avis d'imposition ou une facture d'électricité datant de moins d'un an au nom des parents (original et photocopie);
- Si domicilié chez un tiers : carte d'identité de l'hébergeant, attestation d'hébergement, facture de l'hébergeant;t
- la carte nationale d'identité (original et photocopie);
- le passeport (original et photocopie);
- 1 photographie d'identité conforme (35x45mm, tête nue, sans expression, bouche fermée, recommandée sans lunettes) de moins de 6 mois, non découpée, sans défaut ni pliure;
- carte d'identité ou passeport en cours de validité d'un des parents ayant l'autorité parentale (si tuteur jugement);
- Jugement complet relatif à la garde de l'enfant **UNIQUEMENT** si résidence alternée et dans ce cas : carte nationale d'identité et facture edf ou dernier avis d'imposition des deux parents.

Cas particuliers cartes d'identité :

- déclaration de perte (mairie) ou de vol (gendarmerie);
- si perte ou vol : 25€ de timbres fiscaux à acheter au bureau de tabac ou sur le site <https://timbres.impots.gouv.fr>;
- si perte ou vol : permis de conduire, attestation de droit de la cpam ou caf;
- le renouvellement est gratuit.

Cas particuliers passeports :

- Si 1ère demande, renouvellement, perte ou vol :
17€ de timbres fiscaux (pour mineur de – de 15ans) à acheter au bureau de tabac ou sur le site <https://timbres.impots.gouv.fr>;
42€ de timbres fiscaux (pour mineur de + de 15ans) à acheter au bureau de tabac ou sur le site <https://timbres.impots.gouv.fr>.